

Le Service de médiation à la famille et expertise psychosociale présente

CONFIDENCES

Groupe de parole d'enfants

Objectifs

- Permettre aux enfants d'identifier, comprendre et exprimer les sentiments vécus en lien avec la séparation de leurs parents;
- Vivre leurs émotions dans un lieu neutre et sécuritaire;
- Partager leur expérience avec d'autres enfants ayant aussi des parents séparés;
- Briser l'isolement et échanger des solutions;
- Sensibiliser les parents à la réalité de leurs enfants.

Activités d'intégration

- Jeu de rôle;
- Improvisation;
- Dessin et bricolage;
- Vidéo;
- Marionnettes.

Modalités

- Répartition selon deux groupes d'âge : 6 à 9 ans et 10 à 12 ans;
- Quatre séances de deux heures, pendant quatre semaines consécutives;
- Atelier offert en journée;
- Les parents sont invités à la dernière heure de la quatrième séance, ainsi qu'à une rencontre-bilan personnalisée.

Endroit

Au Palais de justice de Montréal :

1, rue Notre-Dame Est, salle 12.75.

Alternance des ateliers selon les groupes d'âge pendant l'année



L'autorisation des deux parents est nécessaire pour permettre la participation de l'enfant (ou une ordonnance de la Cour).

Pour inscrire gratuitement votre enfant, contactez-nous

514 393-2293 ou 514 393-2285



expertise.mediation.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

